

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1239

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Le «livre blanc» qui veut faire peur

Beaucoup d'Helvètes auront frissonné en prenant connaissance des grands axes du livre blanc présenté à la presse par la Fondation Max Schmidheiny. Une Suisse au bord du gouffre et la nécessité d'envisager un «renouveau», que les auteurs n'hésitent pas à présenter comme urgent et qu'ils accompagnent d'un calendrier cadencé au pas de charge.

JEAN-PIERRE FRAGNIÈRE

Professeur à l'École d'études sociales et pédagogiques, Lausanne

Le lecteur informé aura compris qu'il s'agit de prendre le chemin d'un libéralisme ferme et éclairé, promettant des lendemains confortables à une Suisse qui se serait laissée enfermer dans des pailles, des carcans, des imprévoyances coupables et porteuses de catastrophes à moyen terme. Le dossier fait l'inventaire des malheurs qui nous attendent et des cataclysmes promis.

Quittant fréquemment la langue de bois, il égrène un chapelet de propositions où le terme «privatisation à 100 %» revient comme un refrain. Tout y passe : les PTT, les CFF, la télévision, la prévoyance sociale, l'assurance-chômage, et même, on le devine, l'évacuation des ordures ménagères.

L'intention peut être louable. Chaque contribution à la réflexion sur l'avenir de la Suisse nourrit la vie démocratique et rend visibles les enjeux qui marqueront l'année 1996. Mais, pour que débat il y ait, les termes de celui-ci doivent être présentés d'une manière, sinon complète, du moins suffisamment substantielle pour que la discussion puisse avoir lieu.

Imaginons une feuille de comptabilité. Dans une colonne, on affiche l'ensemble des avantages que nous pourrions retirer d'une nouvelle politique. Dans l'autre, on reste très discret sur les coûts liés à l'acquisition de ces avantages. Le lecteur pressé risque d'être impressionné par les merveilles promises : bénéfices des privatisations, réduction des dépenses publiques, réduction des gaspillages supposés, gains de productivité, élargissement des marchés, et j'en passe. En regard, rien ou si peu sur les coûts sociaux à court et moyen terme d'une telle thérapeutique de cheval.

L'irruption du vivant

A lire les auteurs de ce projet de société, quelques réflexions sautent à l'esprit.

- L'Helvète serait un pur «homme économique» à qui l'on voudrait rappeler le sens de la responsabilité individuelle et dont on voudrait libérer les énergies. Cet individu mythique a-t-il une famille? Va-t-il être frappé par les ruptures qui émaillent les trajectoires de vie qui caractérisent notre temps (divorce, rupture professionnelle, maladie, fin de vie imprévisible, etc.)? Est-il en mesure de prévoir tout ce qui va lui arriver? Et surtout d'en être conscient à un moment de son existence où tout semble marcher sur des roulettes?

- L'hymne à la privatisation, synonyme de

cherche d'efficacité, ne va-t-il pas grossir les rangs des laissés-pour-compte, des «inefficaces» appelés à tendre la main, humblement, à la bienveillance de la solidarité publique?

- Les régions et les activités périphériques qui, souvent, font la force et le charme de notre Confédération, ne vont-elles pas être sacrifiées sur l'autel des centralités dynamiques et opulentes? Leur promettra-t-on les différentes formes d'assistance qu'il faudra inventer pour assurer leur survie et leur silence?

Nos sociétés sont complexes

En ce qui concerne plus particulièrement le domaine de la sécurité sociale, ne pourrait-on pas rappeler aux auteurs de ce document, qui veut prendre les allures d'un programme de gouvernement, un certain nombre d'éléments incontournables.

- Il convient de privilégier le sens de la durée (et de la négociation) contre la précipitation. Est-il possible d'engager des transformations si fondamentales avec un calendrier construit à la hussarde?

- Faut-il tirer les ficelles de la peur? La recette est vieille comme tous les débats sur les réformes sociales qui ont marqué les deux derniers siècles. Un pays sous pression, bombardé de menaces et de propositions dont les conséquences sociales ne sont pas évaluées, pourra-t-il trouver l'imagination et la force du sursaut?

- Et que faire de la complexité? Nous avons beaucoup inventé, beaucoup créé et nos sociétés sont complexes. On peut le déplorer, suggérer les simplifications. Pourquoi pas. Mais il s'agit de reconnaître cette complexité et de se garder des simplifications trompeuses qui flirtent dangereusement avec la démagogie.

- Et pourquoi ne pas parler de la nécessité de la transparence? Dans des domaines où l'on sait à peine ce qui se passe, où l'information disponible est lacunaire – nous pensons en particulier au budget social de la Suisse – faut-il agiter des propositions fracassantes et urgentes, alors que les termes du débat ne sont pas disponibles et que l'approximatif sert de matériau à la réflexion.

Un tel chariot de propositions vigoureuses et intempêtes aurait pu être préparé par une quête plus solide des informations.

La société à deux vitesses, ou trois, se nourrit de ces solutions qui oublient que l'individu est à la fois un «être unique et responsable» et un «être social». ■